



fiche technique :

Calendrier des différents travaux d'entretien du bâti et des jardins

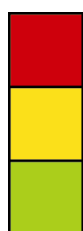
RENOVATION NE S'OPPOSE PAS À PROTECTION

A titre indicatif, voici un rappel du cycle biologique annuel des chauves-souris, et les périodes recommandées pour la réalisation de travaux, périodes durant lesquelles les chauves-souris sont habituellement absentes ou moins sensibles au dérangement.



Néanmoins l'absence de chauves-souris à un endroit précis d'un bâtiment à une période donnée ne pourra jamais être garantie totalement à l'avance. **Il est donc impératif de contrôler minutieusement la présence de chiroptères à l'aide d'une lampe torche avant tout démarrage de travaux.**

Pour chaque type de travaux sur des sites abritant effectivement des chauves-souris ou susceptibles d'en abriter, nous retiendrons **trois périodes** :



travaux impossibles

travaux à éviter, mais possibles sous réserve de mise en place de mesures de protection prédéfinies

travaux possibles a priori sans risque majeur, sauf cas particulier

• Quand traiter les charpentes ?



• Quand réaliser l'entretien des toitures et autres travaux dans les combles de bâtiments ?



• Quand procéder aux travaux de rejointoiement des murs et des ponts, et à l'entretien des arbres ?



• Quand procéder aux travaux d'entretien des caves et autres sites souterrains ?



• Quand procéder à d'autres types de travaux d'entretien ?

Pour tous les types de travaux d'entretien qui ne correspondent pas aux catégories présentées ci-dessus, il sera nécessaire de contacter le GMB. Un spécialiste déterminera, au cas par cas, la période la plus propice à ces travaux afin d'éviter tout risque de dérangement ou de destruction.

